

Lasure acrylique opaque satinée en phase aqueuse.

PHASE AQUEUSE



FDES
vérifiée

A+

DESTINATION

SATIZOL OPAQUE réunit les avantages d'une lasure et d'une peinture microporeuse en respectant la structure du bois tout en donnant une finition colorée satinée aux ouvrages.

Par la finesse de son film et son pouvoir opacifiant optimisé, **SATIZOL OPAQUE** permet autant de protéger / décorer les bois neufs, décapés ou déjà lasurés que de rénover les menuiseries abîmées, noircies, hétérogènes ou de qualité moyenne en masquant au mieux les imperfections et hétérogénéités d'aspect, tout en mettant en valeur le relief du bois.

Par ses caractéristiques techniques élevées, elle offre une excellente tenue à l'extérieur pour un minimum d'entretien. **SATIZOL OPAQUE** peut être également utilisée comme égalisateur de teintes avant une finition lasure **SATIZOL** (teinte **SIENNE**).

Usage recommandé sur bois anciens noircis par les intempéries, bois foncés par la superposition de couches lasures, bois d'essences diverses,...

SUPPORTS

- Bois nus, neufs ou anciens (bois massifs et dérivés du bois).
- Recommandée sur bois antisiccatisifs (iroko, niangon, sipo, teck, ...), bois acides (red cedar) et contreplaqués CTBx.
- Bois anciens grisailleés.
- Bois lasurés en bon état.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Haute protection UV, humidité et intempéries.
- Souplesse permanente et microporosité élevée supprimant les risques d'écaillage.
- Protection hydrofuge limitant les variations dimensionnelles du bois (et donc sa fissuration).
- Protection renforcée du film contre le développement des moisissures et champignons de bleuissement.
- Confort d'application (bonne tenue à la brosse, pas de coulures).
- Produit sans odeur de solvant, idéal pour tous travaux de décoration en locaux occupés.
- Rapidité d'exécution des travaux (2 c dans la journée, application possible sur bois humides).
- Bloque les remontées de tanin.
- Dopée antirouille (têtes de clous, agrafes, ...).
- Haute durabilité, entretien minimum.
- Richesse de l'offre couleurs, stabilité des teintes.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Produit onctueux.
Brillance	BS 60°: 12 - 17.
Extrait sec	En poids : 48 ± 2 %. En volume : 35 ± 2 %.
Densité	1,25 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	90 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 130 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65% HR)	Sec: 1 h. Entre couches: 4 h environ. <i>Variable en fonction des conditions ambiantes d'application.</i>
Rendement	12 à 16 m ² /l la couche, selon essence des bois et qualité de préparation des ouvrages.
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7b2. Émissions dans l'air intérieur* : A+.
	<small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Système à teinter (Blanc/base PA et base TR). La teinte finale peut varier en fonction de l'essence du bois et du traitement appliqué.
Conditionnement	1 L - 3 L - 12 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes /DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs et propres à l'application. Ils peuvent être humides en surface.

• Bois nus

Égrenage, brossage, dépoussiérage.
Dégraissage alcool à brûler ou diluant cellulosique des bois gras (niangon, teck, sipo, ...).

• Bois anciens

L'application doit être réalisée sur des ouvrages bois présentant une bonne intégrité physique et une bonne cohésion de surface. Selon les cas :

- Retour au bois sain par ponçage, bûchage, hydrogommage basse pression, ... ou encore par remplacement des parties d'ouvrages trop dégradées.
- Nettoyage, décontamination de surface et éclaircissement des bois noircis par Eau de Javel (1 volume de Javel concentrée pour 2 volumes d'eau). Application brosse carrée, laisser agir environ 15 min et brosser à la brosse nylon. Rincer et laisser sécher.

• Bois revêtus

- Lasure en bon état : nettoyage / dépoussiérage après brossage. Ponçage si nécessaire.
- Peinture, vernis, cire, lasure écaillée : remise à nu par ponçage, hydrogommage basse pression, grattage, brossage, décapage chimique ou thermique selon possibilités.

• Préparation complémentaire éventuelle

La préparation des menuiseries pourra nécessiter un traitement des bois parasités ou présentant un risque de contamination par insectes ou moisissures avec un produit de traitement adapté.

Application du produit

Processus

Exemple de système en extérieur (variable selon situation, état et exposition de l'ouvrage).

• Bois nus :

3 couches en application directe (dilution 1^{ère} couche par ± 5 % d'eau). Possibilité de remplacer la 1^{ère} couche par **SATIZOL IMPRÉGNATION** sur bois en mauvais état.

• Bois lasurés en bon état :

2 couches en application directe. Pour une protection optimale de l'ouvrage, traiter à saturation les assemblages, sections ou parties très absorbantes (aubier) et prévoir une couche supplémentaire sur les pièces horizontales ou à faible angle type jets d'eau, pièces d'appui, chants hauts et bas des menuiseries, ...

NOTA :

- La teinte **SIENNE** est recommandée comme égalisateur de teinte avant toute finition lasure.
- Travailler le produit pour faciliter la pénétration en 1^{ère} couche.
- Un égrenage entre couches améliore l'aspect général.

Matériel

Brosse plate et large à poils souples ou éventuellement rouleau moyen et lissage spalter dans le sens du fil du bois. Utiliser de préférence un matériel spécial acrylique.

Dilution

Produit prêt à l'emploi.
Jusqu'à 5 % d'eau en 1^{ère} couche.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conditions d'application

- Température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T > 35°C).
- Humidité relative ambiante inférieure à 80 %.
- Temps sec, à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil.

Entretien

1 à 2 couches de rappel selon état du bois, exposition UV et intempéries.

CONSERVATION

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Lasures en phase aqueuse » sur **INTERNET** : www.inies.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Cette version annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

